

LIVRY INFO

n°113, juin 2025

Le mot du maire

Le 6 juin 2025 s'est tenu dans le parc de la mairie, en présence des représentants des associations, le temps d'accueil aux nouveaux habitants ainsi que la traditionnelle remise des médailles du travail.

Dans une ambiance particulièrement chaleureuse chaque association a expliqué ses buts, objectifs et lieux des activités proposées.

Pour les élus ce fut l'occasion de faire un rappel du passé du village ainsi que les perspectives de développement à moyen terme, écoles, commerces, centre de loisirs, travaux en cours... Ce fut également l'occasion de parler civisme, stationnement et tranquillité du village.

Vous trouverez dans ce "Livry info" différentes informations sur les finances, les travaux en cours, le scolaire et périscolaire, l'urbanisme, ...

La Police Nationale a repris les patrouilles à cheval dans l'Espace Naturel Sensible (ENS), tandis que la police intercommunale poursuit ses contrôles : vitesse, non-respect des stops, usage du téléphone au volant. Elle commence aussi à vérifier les disques de stationnement "zone bleue" sur la place, ainsi que les véhicules garés sur les trottoirs.

Après avoir mené une réflexion sur l'organisation des services municipaux, c'est maintenant la mise en œuvre que nous espérons plus apte à répondre aux défis à venir dans un cadre budgétaire contraint.

Je vous souhaite, où que vous soyez, un très bel été.

Régis DAGRON

Vie communale

- ✓ **Finances** : Budget 2025
- ✓ **Urbanisme** : Révision du PLU
- ✓ **Scolaire** : Fin d'année
- ✓ **Civisme** : Un peu de respect
- ✓ **Travaux** : Que de chantiers !
- ✓ **CCAS** : Bientôt l'été
- ✓ **Sécurité** : Réunion, application...

Bloc-notes

- ✓ **Etat civil**
- ✓ **Agenda** : Grands rendez-vous
- ✓ **CAMVS** : maison de l'habitat

Vie associative

- ✓ **La vie de nos associations**



Les CM2 prêts à rejoindre le collège après une dernière année dans leur école de Livry-sur-Seine. Ce moment festif est toujours l'occasion pour le maire de leur souhaiter une bonne route avec, sous le bras, une toute nouvelle calculatrice offerte par la municipalité.

► Finances

Budget de la commune

Le conseil municipal, dans sa séance du 28 mars 2025, a approuvé à l'unanimité le CFU (Compte Financier Unique) 2024 et voté le budget primitif 2025.

Les comptes de l'année 2024 font ressortir un résultat positif de 3 900 € (178 918 € en 2023) et une CAF brute c'est-à-dire une Capacité d'Autofinancement de 21 772 € (189 964 € en 2023).

Le CFU 2024 fait ressortir un total de recettes réelles de fonctionnement de 1 739 060 €, des recettes exceptionnelles de 363 000 € (vente de la maison Tenhave et des châteaux d'eau), et des dépenses réelles de fonctionnement de 1 723 201 €.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 581 866 €. Les principaux projets prévus au budget 2024 n'ont pas pu être menés faute de temps pour les réaliser et des dépenses imprévues sont venues grever le budget. L'aménagement de la Villa du Nil a été poursuivi avec le remplacement de la toiture, des volets et fenêtres et la création d'un parking destiné aux commerçants et à leurs salariés. Une partie des sols et les toilettes des garçons de l'école élémentaire ont été rénovés. Le budget 2025 prévoit la réfection des toilettes des filles et la poursuite du changement des sols. La maison située rue de Vaux a été remise en location après avoir effectué les travaux d'isolation. Nous avons également poursuivi les études sur les projets d'investissement figurant au Plan Pluriannuel d'Investissement : rénovation de la salle Dumaine, extension du restaurant scolaire, création d'un bâtiment destiné au périscolaire, etc..

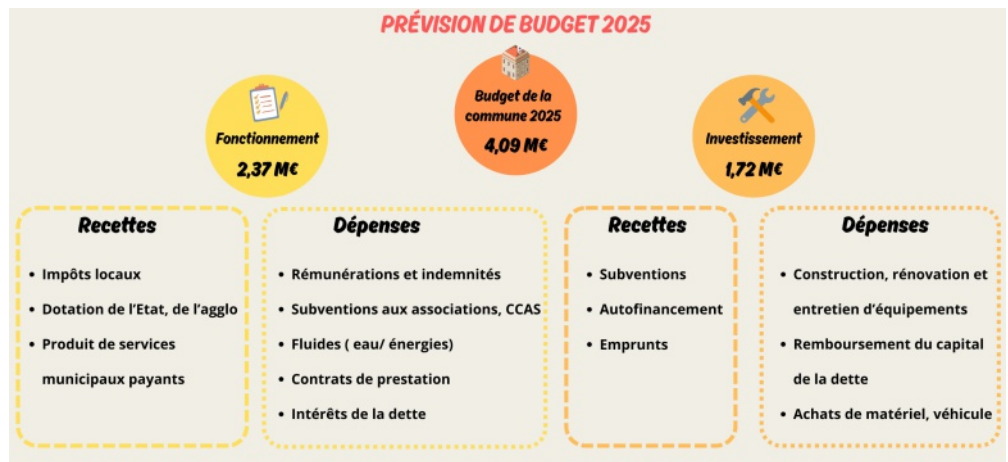
Les travaux du restaurant scolaire et de la salle Dumaine s'étaleront sur l'année 2025.

Fiscalité

Pour 2025, l'Etat a augmenté les bases d'imposition de la taxe foncière de 1,7 % en moyenne. Compte tenu des projets d'investissement à mener et de la baisse des dotations de l'Etat à prévoir, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 3 % le taux de la part communale de la taxe foncière (de 36,51% à 37,61 %) et le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires (de 10,92 % à 11,25 %).

Budget 2025

Le Budget primitif 2025 cadre l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année. L'objectif de la commune reste de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans pour autant transiger sur le niveau et



la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère de compétence. Le contexte économique contraint impose de poursuivre les efforts dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en tentant d'optimiser les recettes.

L'optimisation de la dépense publique et la mutualisation avec la CAMVS sont deux voies empruntées pour rationaliser les coûts.

Le Budget primitif 2025 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 369 325,57 €
- Section d'investissement : 1 716 528,68 €

La rénovation de la salle Dumaine a démarré, avec un peu de retard sur le planning prévu, et l'agrandissement du restaurant scolaire est également en cours.

La construction d'un bâtiment destiné au périscolaire et l'ALSH est toujours à l'étude. Le Conseil Municipal étudie les solutions qui permettront de maintenir ce service aux familles tout en restant dans un budget maîtrisé.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement, voté en 2023, permet de répartir le coût des investissements sur plusieurs années, et d'emprunter si nécessaire des montants adaptés année par année. Le Conseil Municipal a modifié les montants d'investissement initialement prévus pour les trois grands projets, compte tenu des différentes études menées en 2023 et 2024. Le Plan Pluriannuel concernant la rénovation de l'éclairage public a été annulé, les dépenses seront financées au fur et à mesure de l'avancement du programme.

Gestion de la dette

A ce jour, la commune a un emprunt lié à l'achat et au financement des travaux du Fief dont l'annuité de remboursement du capital est de 47 000 €. L'extinction de

cette dette est prévue en 2030.

Un autre emprunt lié à la rénovation de 2 logements communaux, dont l'annuité est de 2 300 €, se terminera en 2032.

Cette situation financière stable nous permet d'envisager d'avoir recours à de nouveaux emprunts afin de financer une partie des investissements prévus dans notre PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement).

M. F. Rossi

INVESTISSEMENTS 2025 PRÉVUS AU PLAN PLURIANNUEL



EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE
600 000 € hors subvention



RÉNOVATION SALLE DUMAINE
306 500 € hors subvention



CRÉATION D'UN BATIMENT PÉRISCOLAIRE
100 000 € d'études

AUTRES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU BUDGET 2025



TRAVAUX DE RACCORDEMENT À LA FIBRE SUR BÂTIMENTS PUBLICS
62 000 €



SOLS ET SANITAIRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
45 000 €



TOITURE ESPACE MARIE-FRANCE
24 000 €

► Urbanisme

Des projets

Secteur des Pierrottes : les travaux d'aménagement entrent dans leur phase concrète

Le chantier d'aménagement du secteur des Pierrottes a franchi une étape décisive. La première phase, qui consistait en des travaux essentiels sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable, est désormais achevée. Ces interventions, menées par la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, étaient un préalable indispensable à la suite du projet.



Le promoteur chargé de l'opération a pris le relais et a commencé les travaux de construction. La première action d'envergure est le terrassement destiné à accueillir d'imposants réservoirs enterrés.

Ces derniers joueront un rôle crucial dans la gestion des eaux pluviales du futur quartier, en permettant de réguler les volumes d'eau lors de fortes pluies et de prévenir ainsi les risques d'inondation.

Abri vélos au niveau de la gare

Vous l'avez sans doute remarqué aux abords de la gare : un abri à vélos a été installé au printemps sur le parking, à proximité du passage à niveau par TRANSDEV.



Le processus de raccordement électrique est actuellement en cours. Une fois terminé, il permettra d'alimenter l'éclairage et le système de contrôle d'accès. La mise en service est prévue prochainement. L'accès à l'abri se fera de manière simple et intégrée via votre Pass Navigo, garantissant que seuls les

usagers du réseau puissent y stationner leur vélo en toute tranquillité et sécurité.

Chemin Latéral : le projet de logements locatifs sociaux se précise

Annoncé lors d'une précédente réunion publique, le projet de construction de logements dans le cadre de l'Opération d'Aménagement Programmée (OAP) du Chemin Latéral entre dans sa phase de concrétisation.

Dans un souci de transparence et de dialogue, le promoteur a organisé une réunion de présentation spécifique pour les riverains le 29 avril dernier. Ce fut l'occasion d'exposer en détail le projet qui verra la construction de 19 logements au sein d'un petit immeuble collectif à l'architecture soignée, ainsi que 3 maisons de ville mitoyennes.

Cette opération est d'une importance capitale pour notre commune. Elle nous permettra d'atteindre l'objectif fixé par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui impose à notre commune de disposer d'au moins 25% de logements locatifs sociaux. Au-delà de l'aspect réglementaire, ce projet contribuera à la vitalité de notre village en favorisant la mixité sociale et en offrant à de nouvelles familles la possibilité de se loger dans un cadre de vie de qualité.

A. Arnulf

► Urbanisme

Révision du plan local d'urbanisme

La commune fait actuellement l'objet d'une pression croissante exercée par les promoteurs immobiliers, notamment ceux proposant l'achat de grandes propriétés aux particuliers. Leur objectif, démolition de la construction existante et remplacement par de petits immeubles pouvant générer environ 25 logements. Cette stratégie lucrative pour les promoteurs, a des conséquences non négligeables sur l'environnement et la vie des habitants, mais le PLU actuel le permet.

Il est donc indispensable d'engager la révision du PLU. C'est un enjeu majeur pour la commune. La pression foncière des promoteurs, si elle n'est pas correctement encadrée, engendrera des conséquences négatives sur le paysage urbain mais aussi sur les équipements communaux.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose à notre commune de disposer de 25 % de logements locatifs sociaux (LLS).

Nous y sommes, à condition de pouvoir conserver les 80 LLS de la résidence La Chesnaie pour laquelle plusieurs projets sont en évaluation.

La révision de notre PLU doit prendre en compte cet objectif et intégrer les dispositions favorables à la construction de tous types de logements sur le secteur urbanisé de la commune au travers d'éventuels programmes immobiliers respectant un développement harmonieux et durable du village. C'est un élément clé en faveur d'une gestion responsable préservant le cadre de vie des habitants.

La commission urbanisme de la commune analyse les impacts de chaque projet immobilier, notamment la capacité des équipements publics à répondre aux besoins de la population.

Parallèlement à cette révision, deux secteurs de Livry, avenue Javal et rue de Vaux, sont susceptibles en cas de demande de permis de construire de se voir opposer un sursis à statuer dans l'attente du nouveau PLU. Les propriétaires ont été les premiers informés.

Une concertation avec les habitants sera menée pendant la durée de la procédure. Cela débutera entre autres par une réunion publique envisagée en novembre 2025.

R. Dagron

► Subvention communale
Réservoir d'eau

Le conseil municipal a voté en sa séance du 20 juin 2025 le renouvellement d'une subvention de 100 € pour aider les foyers livryens à s'équiper en réservoir d'eau d'une capacité minimum de 300 L. L'achat du matériel neuf devra intervenir avant le 31 décembre 2025 et le budget maximal prévu est de 3000 €.

Le détail des conditions et les documents à fournir sont disponibles sur le site internet de la commune et en mairie. En 2024 ce sont 11 subventions pour un montant de 800 € qui ont été attribuées.

N'hésitez plus à vous équiper, les économies d'eau sont précieuses.



► Scolaire

Quelles activités !**Ouverture d'une classe à l'école élémentaire**

Dans le cadre des opérations de carte scolaire pour la rentrée 2025, au vu de l'augmentation des inscriptions le conseil départemental de l'Education nationale a préconisé l'ouverture d'une 6ème classe pour notre école.

Ces mesures pourront de nouveau être étudiées au mois de juin ou de septembre 2025 au regard de l'observation actualisée des dynamiques démographiques de la population scolaire de chaque école.

Seules les mesures de carte scolaire arrêtées lors de la troisième phase de carte scolaire (septembre 2025) seront actées définitivement et feront l'objet d'une publication sous forme d'un arrêté.

Du côté des travaux

Le chantier d'extension du restaurant scolaire a débuté pendant les vacances d'avril et se poursuivra jusqu'au 2ème trimestre 2026 selon le planning suivant :

- Jusqu'en novembre 2025 : construction de l'extension du restaurant scolaire (travaux en extérieur)
- De novembre 2025 à avril 2026 :

aménagement intérieur avec une continuité de service dans la nouvelle extension en utilisant une cuisine temporaire à l'extérieur du bâtiment.

Pour limiter la gêne occasionnée, les interventions ont lieu de 8h à 17h du lundi au vendredi. Pendant cette période, le stationnement est interdit rue des Chanois, de l'avenue de la Gare au parking des enseignants.

Les commissions « menus »

Au cours de cette année scolaire, 4 commissions « menu » se sont réunies.

Il s'agit d'un moment d'échange entre les représentants d'Elite, la société de restauration, des représentants des parents d'élèves, l'élue aux affaires scolaires et la responsable du service scolaire de la mairie.

Les objectifs de ces rencontres sont, entre autres, de permettre aux représentants des parents d'élèves de déjeuner au restaurant scolaire afin d'évaluer et de constater la qualité et la quantité des repas servis. Ensuite, la commission se déroule au sein de la mairie où le représentant d'Elite,

accompagné parfois de la diététicienne, nous présente les menus prévus pour le trimestre à venir. Jusqu'à présent aucun menu n'a été remis en cause, mais ce temps d'échange est important pour apporter certaines explications, notamment sur les équivalences et les grammages.

Proposition de menus par les enfants !

Les enfants ont été sollicités pour nous proposer des menus à leur goût... beaucoup d'idées ont été exprimées, pas toujours réalisables malheureusement (un petit garçon aimerait bien avoir une pièce montée par exemple, un autre des sushis, des ramens et un autre encore, surtout plus de "aricover" !).

Pour donner suite à ces propositions, dans la mesure du possible, nous avons organisé avec notre prestataire un repas spécial en date du jeudi 19 juin, avec entre autres et de façon exceptionnelle un hamburger et des frites ! Un succès, comme on peut facilement l'imaginer !

Animations périscolaires

- Intervention de l'association Génération Numérique

Cette association, loi 1901, agréée par l'Education nationale, intervient dans les établissements scolaires de la primaire au secondaire, sur différentes thématiques. Les sujets abordés dépendent de l'âge des publics et des attentes des structures (cyber harcèlement, téléchargements, réseaux sociaux, téléphone mobile, jeux vidéo, éducation aux médias et à l'information, citoyenneté, égalité fille-garçon).

Sollicités par une maman faisant partie de cette association, nous avons saisi l'occasion de mettre en place une action de prévention et de sensibilisation aux risques du numérique et des jeux vidéo.

Sur le temps de la pause méridienne, les 17 et 19 juin, les CE2, CM1 et CM2 ont donc bénéficié de cette action, à raison de 2 séances de 45 minutes pour ces trois groupes d'environ 25 élèves chacun.

- Atelier pâtisserie

Encouragés par nos ATSEM qui ont l'habitude en maternelle, une première expérience d'atelier pâtisserie a été tentée avec les enfants de l'élémentaire, toujours sur le temps de la pause méridienne. Expérience très concluante et délicieuse... une centaine de cookies aux pépites de chocolat réalisée !



► Subvention communale

Carte Imagine R

Lors du conseil municipal du 20 juin 2025, il a été voté la reconduction de la participation de la commune à cette carte de transport pour les collégiens et les lycéens livryens des établissements publics ou privés sous contrat.

La commune participe à hauteur de 50% du reste à charge des cartes des collégiens hors frais de dossier et dans la limite de 50 €. Pour les lycéens la carte ne bénéficie pas de subvention de la région mais la commune subventionne chaque carte à hauteur de 50 €.

Cette aide a pour objectif d'aider à la

mobilité des jeunes, à contribuer à leur découverte du patrimoine culturel de la région en voyageant en transports en commun. Cette carte ouvre aussi des droits à des réductions avec des partenaires.

Il convient de déduire la prise en charge communale lors du dépôt des dossiers ; il ne pourra pas y avoir de régularisation postérieure.

Les dossiers devront être impérativement déposés à l'agence Transdev située Mail Gaillardon à Melun.



► Civisme

Respectons notre village : un cadre de vie harmonieux pour tous

Livry-sur-Seine est un village où il fait bon vivre. Pourtant, il est regrettable de constater que certains comportements compromettent le confort et la sécurité de chacun. **Les trottoirs appartiennent aux piétons** : poussettes, enfants, personnes âgées ou simplement promeneurs doivent pouvoir circuler sans obstacle.

Nous avons la chance de compter dans notre village une grande communauté d'assistantes maternelles qui circulent au quotidien avec de grandes poussettes, parfois deux, voire quatre places. **Facilitons leur passage** ainsi que celui de tous les piétons en veillant à la bonne gestion du stationnement.

Or, trop souvent, ces derniers sont contraints de marcher sur la route, exposés aux dangers liés à la circulation.

Nos rues, pour certaines, sont encombrées de véhicules : voitures, petits utilitaires, camions... Un stationnement respectueux permet à chacun de circuler en toute sécurité et de préserver l'harmonie de notre village.

Adoptons ensemble des gestes simples mais essentiels :

Les poubelles doivent être conservées sur les propriétés et sorties uniquement pour les collectes la veille au soir ou le matin même, puis rentrées sans délai.

Le stationnement doit être respectueux des espaces communs. Le PLU prévoit deux places de stationnement par logement (couverte et aérienne) : utilisons-les !

Pour les autres véhicules, le stationnement doit se faire sur les emplacements matérialisés le long du trottoir et non dessus, afin de préserver l'accès aux piétons.

La taille des haies et des bosquets qui empiètent sur les trottoirs S'il vous plaît taillez vos végétaux, ils n'en seront que plus beaux dans vos jardins.

La vitesse, le cœur du village est une zone partagée où les piétons sont prioritaires et la vitesse limitée à 20 km/h, le reste du village n'est pas un circuit annexe des 24h du Mans ! alors même

lorsque l'on rentre chez soi, les « Stop » doivent être respectés et la vitesse réduite, que l'on soit en voiture ou en trottinette.

Beaucoup choisissent Livry-sur-Seine pour son **cadre de vie préservé et son atmosphère conviviale**. Gardons ensemble cet esprit villageois et veillons à ce que nos rues restent accueillantes et sécurisées. **Un peu de civisme fait toute la différence !**

C. Guieba



► Centre de loisirs

Cap sur l'imaginaire pour l'été 2025

Cet été, le centre de loisirs explorera le thème captivant de "L'imaginaire des 4 éléments" : le vent, la terre, le feu et l'eau seront les fils conducteurs de nombreuses activités. Des sorties en forêt, des moments de baignade ainsi qu'une séance d'accrobranche permettront aux enfants de découvrir ces éléments à travers le jeu et l'aventure. Un temps fort viendra enrichir ce programme avec un échange intergénérationnel dans le cadre de l'événement "Hey, t'es libre ?", favorisant le lien entre jeunes et aînés autour de moments de partage et de créativité.

Pour rappel, les inscriptions en ligne pour l'année 2025-2026 pour le centre de loisirs ouvriront officiellement le 15 juin 2025 sur mon-portail-famille.fr. Cette étape concerne uniquement les familles ayant rendu un dossier d'inscription complet. Il est important de s'assurer que tous les documents nécessaires ont bien été fournis afin de garantir l'accès aux activités proposées durant le mois de juillet. L'équipe du centre reste disponible pour répondre aux questions et accompagner les familles dans cette démarche :

alsh@fdfr77.org ou 06 59 78 15 84

Toutes les infos en ligne sur : <https://fdfr77.org/alsh/>



► Travaux

Les rénovations sont en cours

Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire et de mise aux normes de la salle Dumaine vont bon train. L'entretien et l'adaptation des bâtiments communaux occupent une place importante dans le budget de la commune et le temps de travail des services. Ces investissements sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des Livryens.

La fontaine et son système d'alimentation sont aussi en réfection pour résoudre les problèmes de fuite et d'oxydation, d'où sa disparition temporaire. Dans la catégorie des problèmes inattendus, la toiture de l'espace Marie-France, local des Petits Minots, a besoin de lourdes réparations à l'image de ceux qui viennent de se terminer sur la toiture de la Villa du Nil.



► Cérémonies

Accueil des nouveaux habitants



C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale a accueilli les nouveaux habitants de Livry. Cette cérémonie est l'occasion de nouvelles rencontres très enrichissantes et de mettre en avant la vie du village et ses associations. Les médaillés du travail ont aussi été conviés pour recevoir leur diplôme et partager un verre de l'amitié.

► CCAS

Bientôt l'été

Formation aux premiers secours

Dans la continuité des années passées, le CCAS souhaite dispenser une 3ème session de formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1), destinée à tous, jeunes et moins jeunes. Il est à noter que la formation est totalement financée par la commune.

L'objectif est de sensibiliser le public présent aux gestes de premiers secours. Les gestes appris lors de ces formations ont pour but de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés. Cette sensibilisation permet de diffuser au plus grand nombre la connaissance de ces gestes et faire de ces citoyens un premier maillon de la chaîne des secours.

Aucune date n'est encore arrêtée, mais nous vous invitons à vous préinscrire auprès du CCAS sans attendre, le nombre de places étant limité à 10 personnes.

**Renseignements et documents
d'inscription :**

livry-sur-seine.fr ou 01 60 68 23 45.

Plan canicule

Comme chaque année à l'approche de l'été, le CCAS met en place une procédure d'inscription volontaire sur le registre communal pour le Plan Canicule, à destination des personnes âgées, fragiles ou isolées pour la période du 16 juin au 14 septembre 2025.

En cas d'alerte, ce dispositif permet à la commune d'assurer un suivi des personnes inscrites en les contactant régulièrement pour leur offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée, si nécessaire.

L'inscription peut être réalisée par l'intéressé(e) ou par un tiers (parent, ami, voisin, médecin...) en complétant le formulaire de recensement dédiée disponible en Mairie.

C. Simon

**N'hésitez pas à vous rapprocher
du CCAS au 01 60 68 23 45.**



► Sécurité

Réunion de restitution

La restitution des travaux du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) sur les questions de circulation et de stationnement a eu lieu le vendredi 13 juin. Celle-ci avait pour objectif d'expliquer aux Livryens quelles sont les solutions possibles aux problèmes identifiés. Après un bref rappel des questions soulevées en juin 2023 lors de la première rencontre avec les habitants et les solutions qu'ils avaient proposées, les intervenants ont présenté plusieurs solutions en les expliquant. Par exemple, pour lutter contre la vitesse excessive et la multiplicité des carrefours

à "Stop", une mise à 30 km/h de toute la commune avec un régime de priorité à droite sur la majorité des croisements serait une solution. Il est aussi rappelé que le stationnement sur les trottoirs est interdit et qu'il met en danger les piétons. La police intercommunale est déjà intervenue sur ces problèmes en dressant des contraventions et continuera à être sollicitée pour sanctionner ces comportements. Il est aussi à noter que certaines recommandations ont déjà vu le jour comme la mise en zone bleue de la place du village ou l'installation d'un abri à vélos à la gare pour inciter aux mobilités douces. La sécurité à la sortie de l'école

élémentaire a aussi longuement été évoquée en raison de trop nombreux véhicules garés sur les trottoirs au moment des entrées et sorties des enfants. Il paraît important de revoir nos modes de déplacement dans Livry pour donner l'exemple à nos enfants.

E. Decante

Le document de synthèse du CEREMA est disponible sur le site internet de la mairie
livry-sur-seine.fr

► Sécurité

Des nouveautés à votre service

Application « Ma sécurité »

Afin d'être accompagnés par la police ou la gendarmerie dans toutes vos démarches en relation avec votre sécurité, vous pouvez télécharger l'application « Ma sécurité ».



Cette application accompagne les citoyens vers la solution la plus adaptée à leurs besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Sur cette application, il est possible de retrouver les services de pré-plaintes et signalements en ligne, l'accès aux plateformes de formalités administratives en ligne, l'ensemble des numéros d'urgence...

L'application « Ma sécurité » est là pour apporter des réponses concrètes, faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police et donner aux Français la possibilité d'alerter plus rapidement les

forces de sécurité autour d'eux.

Il est notamment possible de parler anonymement avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application via un service de tchat 24h/24 et 7j/7

N'oubliez pas qu'en cas d'urgence, il faut appeler le 17 ou le 112. En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.

Opération « Tranquillité Vacances »

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolages ...).

Votre inscription peut être effectuée 45 jours à l'avance et au plus tard :

- 3 jours avant votre départ si votre logement dépend de la police
- La veille du départ si votre logement dépend de la gendarmerie.

Il n'est plus nécessaire de se déplacer, cette inscription peut être dorénavant totalement réalisée en ligne sur à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent de :

- ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;
- demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs). Vous

pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux ;

- renvoyer, si c'est possible, les appels arrivant sur votre téléphone fixe vers votre numéro de portable ;

- verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets ;

- ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et de valeur en lieu sûr après les avoir photographiés. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

C. Simon



► Etat civil

Parution autorisée par les familles concernées

Naissances :

08/03/2025 **MASSALA NGOMA** Zayi

20/03/2025 **PICARD** Axelle

Mariages :

24/05/2025 **FARDIN** Sébastien et **CARDOT** Lorianne

Décès :

08/03/2025 **CUSSAC** Marie-Henriette Lucie

23/01/2025 **LULLÉ** Richard Camille Louis

26/03/2025 **BRILLOUET** Annette épouse Jourdain

23/03/2025 **BARANI** Liliane Renée épouse Lercier

23/04/2025 **LAMBERT** Odette Louise épouse Cintas

► A venir

Nos grands rendez-vous



► Agenda

Juillet

Le 18 : Festival Hey t'es libre, à partir de 17h, ALJEC

Août

Le 28 : Cinéma plein air, parc du Fief à partir de 19h

Septembre

Le 6 : Don du sang, maison des associations VLP

Le 7 : Forum des associations à l'ALJEC

Le 27 : Livry en fête, parc du Fief

Le 28 : Rando Val de Seine de passage à Livry

► CAMVS

La maison de l'habitat

Lundi 2 juin, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a officialisé l'ouverture de la Maison de l'habitat Melun Val de Seine, un guichet unique qui vous accompagne, gratuitement, sur tous les sujets liés au logement.

Ouverte à tous les habitants de l'Agglomération, la Maison de l'habitat est le service à connaître si vous êtes propriétaire, locataire, copropriétaire, primo-accédant, ou si vous souhaitez simplement obtenir des informations et des conseils sur le logement et les aides existantes.

Sur rendez-vous, des conseillers vous apportent leur expertise gratuite et indépendante sur de nombreux thèmes : rénovation énergétique de votre logement, location, accès à la propriété, information sur le fonctionnement des copropriétés ou encore sur le logement des jeunes de 18 à 30 ans. Service public

officiel, la Maison de l'habitat ne commercialise aucun service ni travaux et elle vous accompagnera de manière objective.

En parallèle, la Maison de l'habitat proposera tout au long de l'année des animations thématiques destinées à différents publics pour mieux comprendre les enjeux du logement. Rendez-vous sur notre site internet melunvaldeseine.fr pour découvrir le programme des animations.

« Avec ce guichet unique, nous simplifions l'accès à l'information et aux conseils sur le logement. C'est un service de proximité pensé pour tous les habitants, quels que soient leur situation ou leur projet », Olivier Delmer, vice-président chargé de l'habitat et de l'équilibre social.

Prise de rendez-vous par téléphone au 01 64 79 12 53, du lundi au vendredi, de 9h à 12h



► Arval

Des travaux



Une partie de l'équipe qui a assuré la peinture du sol du chai en plein travail.

Trimestre très actif pour les vignerons de l'ARVAL : au chai comme sur le terrain les chantiers n'ont pas manqué. Au chai tout d'abord, l'étanchéité des portes a été améliorée et elles ont été repeintes. Le local a été ensuite entièrement vidé, les différents matériels s'y trouvant (cuves, pressoir, meubles, etc.) entreposés ailleurs et le sol soigneusement nettoyé avant de recevoir une peinture adaptée. Celle-ci assurera une propreté maximale

lors des différentes phases de la vinification. Tout devrait avoir retrouvé sa place pour les vendanges.

A la vigne, après la taille intervenue mi-mars, la voile d'hivernage avait été préparé afin d'être réactifs pour protéger les jeunes pousses de gelées éventuelles... Il n'aura pas eu à servir cette année et nous n'allons pas nous en plaindre. Ensuite, le moment venu, les traitements destinés à parer aux maladies

(mildiou, oïdium) ont été appliqués et continueront de l'être chaque fois que nécessaire. Le rotovator a aussi été passé entre les rangs (merci Jean-Jacques) et, parallèlement, la cabane a été repeinte et devrait être réaménagée.

Tous ces travaux, dont certains ingrats mais sur lesquels repose la santé de la vigne et la bonne marche de l'association, demandent de la main-d'œuvre et reposent souvent sur un nombre trop restreint de bénévoles, lesquels fatiguent, s'usent et aimeraient être davantage épaulés : plus on est moins il y a à faire pour chacun.

Rappelons que tout près de nous les engins s'affairent sur le chantier du lotissement des Pierrottes et que nous avons désormais une vision plus précise de notre futur environnement ; courant mai s'est tenue une réunion conjointe entre la mairie, les Forêts comestibles et l'ARVAL afin de préciser certains points techniques : clôture, point d'eau, branchement électrique, etc.

Un mot enfin sur le barbecue prévu début juillet pour l'ensemble des adhérents et leurs conjoint(e)s, moment de convivialité sur le terrain de la vigne destiné à resserrer la cohésion des troupes.

Pour suivre l'actualité de l'ARVAL :
<http://arval-livry.blogspot.com>

Ph. Bailly

► Petits Minots

Bilan avant l'été

À l'abri des caprices de la météo, la bonne humeur est restée au rendez-vous chez les Petits Minots ! Grâce à notre animatrice, pinceaux, gommettes et bouts de ficelle ont donné naissance à de véritables chefs-d'œuvre que les enfants ont rapportés fièrement à la maison.

Les ateliers de gymnastique et de musique ont continué d'attirer de nombreux enfants. Rythmes, mouvements, rires et énergie sont toujours au rendez-vous, pour le plus grand plaisir de tous !

Puis le carnaval s'est invité dans nos locaux ! Petits et grands se sont déguisés pour l'occasion.

En avril, le soleil a enfin pointé le bout de son nez ! Les minots ont retrouvé avec plaisir les jeux extérieurs. Nous avons organisé notre traditionnelle chasse aux œufs. Les enfants se sont amusés à courir partout pour en trouver un maximum !

Les plus grands ont été invités à l'école maternelle pour partager des temps festifs avec leurs futurs camarades. D'abord autour de la brioche des rois, puis lors d'une joyeuse chasse

aux œufs. Ces rencontres conviviales ont été l'occasion pour eux de découvrir les lieux et de faire un premier pas vers l'école en toute sérénité.

Pour terminer cette belle année, parents, enfants et assistants maternels se sont retrouvés autour d'un bon pique-nique : un temps magnifique, de nombreux mets à déguster, et une ambiance conviviale qui a ravi tout le monde.

Ce fut une année bien remplie pour l'association ! Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à « nos grands minots » et nous vous attendons nombreux après la pause estivale pour une nouvelle année de partage !

Pour toute information, vous pouvez nous contacter :
Mme Hubert Jennifer (présidente)
au 06 23 79 49 74 ou par mail :
petitsminots77@gmail.com

► Forêts comestibles

Ça grandit !

Notre Forêt jardin de la place Mouton fête son 4ème printemps, ce qui représente la moitié de son enfance-adolescence.

Encore 3-4ans et notre forêt occupera pleinement son emplacement, profitant au maximum de la luminosité pour croître et développer la surface foliaire.

Chaque année apporte un peu plus de feuilles, fleurs et fruits.

Chaque année nous taillons, fauchons paillons et même plantons.

Cette année nous avons décidé de fleurir un peu plus pour apporter une palette plus importante de couleurs et attirer encore plus de pollinisateurs.

Venez profitez du spectacle...



► ALJEC

Le tour des activités

Travaux d'entretien

Sous un beau ciel bleu, le dimanche 11 mai dernier, plus d'une vingtaine de personnes ont participé à une journée travaux à l'ALJEC. Les activités ne manquaient pas : remettre en service l'évacuation d'eau envahie par l'herbe et la terre le long du terrain de tennis, nettoyer la haie en haut de l'Aljec (finalement nous avons dû tout couper), retirer feuilles et petits bois sur le toit de la cuisine et de la réserve, poncer et peindre le chalet en bois, vider, nettoyer et organiser les matériels engrangés dans les placards de la petite salle, nettoyer et

peindre les 2 fenêtres de la petite salle soumises aux intempéries, raccrocher les suspentes de la petite salle avant d'en changer l'éclairage, grand nettoyage des 30 tables et du local de stockage ;

Après un petit déjeuner partagé le matin, c'est dans une très bonne ambiance que nous avons partagé le déjeuner en extérieur – un grand merci à toutes et tous pour votre participation. Il y a toujours à faire à l'ALJEC, en intérieur ou en extérieur, que ceux qui étaient empêchés ce jour-là ne s'inquiètent pas il y aura d'autres journées travaux.

**Le yoga : une invitation au bien-être**

Depuis quatre ans, Rebecca partage avec passion le hatha yoga à l'ALJEC, un yoga dynamique et accessible à tous. Fondée sur cinq principes essentiels – respiration correcte, relaxation, méditation, postures et pensée positive – cette pratique offre une véritable parenthèse hors du tumulte quotidien. Chaque mardi soir à 19h15, elle nous invite à nous recentrer et à retrouver une harmonie intérieure.

Mais parfois, le temps d'un dimanche, l'expérience va plus loin...

En février dernier, huit participants ont exploré ensemble un stage enrichi de chants, méditation et postures, une immersion bienveillante dans l'univers du yoga. En avril, une touche inédite s'est ajoutée avec la découverte de la danse libre : un moment surprenant, libérateur et profondément ressourçant. Chaque participante est repartie avec une énergie renouvelée et une sensation de reconnection à soi-même.

Rebecca nous le rappelle souvent : « Le yoga n'est pas une quête de



performance, mais une recherche de bien-être intérieur, de sérénité et de présence à soi. »

Si vous hésitez encore, laissez la curiosité vous guider. Venez tenter

l'expérience, vous poser, respirer, vous recharger... et pourquoi pas partager ce moment avec une ou un ami ? Il n'est jamais trop tard pour s'accorder un instant hors du temps.

**Break'in Livry**

Le samedi 25 mai 2025 restera une date marquante pour la commune de Livry-sur-Seine, qui a accueilli avec succès la première édition du battle de break dance : Break'in Livry. Organisé dans une ambiance électrique, l'événement a rassemblé une quarantaine de jeunes danseurs, venus démontrer leur talent et leur passion pour cette discipline désormais olympique.

L'initiative revient à Hugo Baclet, entraîneur dynamique de la section break dance de l'ALJEC, qui a su fédérer autour de lui une équipe motivée pour faire de ce battle une vraie réussite. L'événement s'est distingué par un jury de qualité, composé de danseurs expérimentés et

reconnus dans le milieu, garantissant des évaluations justes et professionnelles.

L'organisation impeccable, l'engouement du public et le niveau impressionnant des participants ont fait de Break'in Livry un événement marquant pour la culture urbaine locale.

Un remerciement particulier est adressé aux Vitraux de Livry, artisans locaux qui ont réalisé avec talent et créativité les trophées remis aux vainqueurs, ajoutant une touche artistique unique à cette première édition.

Fort de ce succès, Break'in Livry promet de devenir un rendez-vous incontournable pour les amateurs de break dance dans la région.



Atelier musique

Si la musique vous intéresse, ainsi que la pratique de la guitare ou du clavier, rejoignez le groupe sympathique de l'ALJEC les lundis après-midi. Même si cela fait longtemps que vous n'avez pas joué, que vous êtes débutant ou ne savez

pas lire les notes sur une partition, vous êtes les bienvenus. Christian Philips, intervenant bénévole, vous montrera comment partir de l'instrument pour aller vers le solfège et non l'inverse !

Ouvert gratuitement à tous (hors adhésion à l'ALJEC), y compris les

débutants, nous vous attendons tous les lundis après-midi selon les horaires proposés.

Les plus avancés pourront intégrer "l'ALJEC Music Band" qui se fait plaisir le jour de la fête de la musique en juin.

AGENDA

Septembre

Dimanche 7 : Forum des associations dans la cour de l'ALJEC

Octobre

Dimanche 12 : Théâtre

Novembre

Samedi 29 : Soirée celtique, concert et danse

Janvier 2026

Dimanche 25 : match d'improvisation théâtrale

► FDFR77

"Hey ! T'es Libre ?" revient cet été



Pour la cinquième année consécutive, les Foyers Ruraux 77 proposent un accueil de loisirs éphémère pour les 11-17 ans à l'ALJEC : "Hey ! T'es Libre ?", un dispositif pensé pour les ados, au cœur de l'été.

Du 7 au 18 juillet 2025, les jeunes pourront profiter d'un programme riche et varié : activités sportives, jeux en plein air, ateliers créatifs, sorties, projets collectifs... Chaque journée est conçue pour favoriser l'expression, l'autonomie, la coopération et bien sûr le plaisir de se retrouver ensemble.

Le projet se veut accessible, dynamique et participatif : ici, les jeunes sont pleinement acteurs des activités et peuvent même proposer leurs idées.

Temps fort à ne pas manquer : le festival !

La session se clôturera par un festival familial le vendredi 18 juillet dès 17h, organisé avec la participation des jeunes, à l'ALJEC. Ce moment festif rassemblera les familles et les habitants autour de stands, d'animations, de musique et de bonne humeur.

Objectif : offrir un été actif, ouvert à tous, et valoriser les talents et les envies des jeunes de Livry et des environs.

Inscriptions en ligne :

<https://fdfr77.org/hey-t-es-libre/>

Tarifs : 100 € la semaine

185 € les 2 semaines

Infos : jeunesse@fdfr77.org

07 61 80 62 81



► Comité d'animation

Un point sur les manifestations

Depuis la dernière parution de ce bulletin, en février, le Comité d'animation s'est choisi une nouvelle présidente en la personne d'Elsa Lamer, jeune fille pleine de bonne volonté qui reprend le flambeau avec le soutien des « anciens » et de quelques nouvelles têtes.

La première manifestation annoncée par la nouvelle équipe, la soirée Karaoké du 17 mai, a hélas dû être annulée faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Une soirée Guinguette dans le parc du Fief était également prévue pour le 20

septembre mais son organisation est compromise du fait de sa concomitance avec Les Affolantes, manifestation communautaire mobilisant sur différentes communes voisines matériels, food-trucks et orchestres ... Ce n'est que partie remise. Nous vous donnons donc rendez-vous dans la cave de la Villa du Nil pour la soirée Vins nouveaux du 22 novembre prochain, qui sera animée par Alain Geldy. (Au passage, signalons que la cave, qui doit subir des travaux de rénovation électrique, sera indisponible à

la location à partir de la rentrée.)

Mais le Comité d'animation ne souhaite pas rester inactif et, pour montrer son désir de participer à l'animation du village, il a décidé de prendre à sa charge la partie musicale de la Saint-Jean/fête de la musique qui aura lieu à l'ALJEC le 21 juin et financera donc le cachet des groupes qui s'y produiront. Nous vous disons donc à bientôt.

► APILS

Une kermesse joyeuse pour les écoles du village



Pour faire de cette kermesse un succès il fallait bien une super équipe de bénévoles !

Le samedi 14 juin 2025, de 10h à 12h, l'association APILS a offert aux enfants et aux familles du village une matinée de fête dans l'enceinte de l'école élémentaire.

Les petits ont pu profiter de nombreuses activités ludiques et amusantes, tandis que tout le monde a pu se régaler grâce à la vente de gâteaux maison et de boissons, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le moment tant attendu du tirage de la grande tombola a fait briller les yeux de tous, avec des lots magnifiques qui ont fait des heureux !

Cette matinée exceptionnelle n'aurait jamais eu autant de succès sans la présence enthousiaste des habitants de la commune, et surtout sans l'aide précieuse des bénévoles. Leur générosité et leur énergie ont été le moteur de cette belle réussite.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé, donné de leur temps, et partagé ce moment de joie et de solidarité. Grâce à vous, la kermesse d'APILS a pu récolter des fonds qui seront reversés aux écoles.

Le bureau de l'APILS

